

TITRE DE PERCEPTION

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Eric + CC

DDFIP TARN
SERVICE PRODUITS DIVERS
CS92525
81013 ALBI CEDEX 9

PAYE	COMPTABILISE
12.02.21	12.03.21
PAR	
DE	

SAS HECTARE HOLDING PORTALES ERIC
75 ZI LES PORTES DOMICINIENNES
RN 113 BP 300
34741 VENDARGUES CEDEX 20

TabP

Vos références

Numéro de facture : MIPY 20 2600123353

Référence du titre :

081000 045 075 034 179944 2020 0117005

Date d'émission :

18/12/2020

Numéro d'état récapitulatif :

35583

Votre situation

Somme à payer :

72,00 €

Date limite de paiement* :

15/02/2021

Objet de la créance : Redevance d'archéologie
préventive (articles L. 524-2 à L.524-16 du code du
patrimoine). Dossier n° PA03432718M0003 du
25/02/2019. Echéance unique de votre autorisation
initiale.Vendargues PA précédente
Jardins d'ONDINE***IMPORTANT : toute somme non acquittée à la date limite de paiement sera majorée de 10%**
(article 55 III B de la loi n°2010-1658 du 29 décembre 2010).MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Partie à détacher suivant le pointillé

Numéro de facture : MIPY 20 2600123353

N° de titre :

081000 045 075 034 179944 2020 0117005

SAS HECTARE HOLDING PORTALES ERIC
75 ZI LES PORTES DOMICINIENNES
RN 113 BP 300
34741 VENDARGUES CEDEX 20

*

Veuillez
détacher le talon
ci-contre et le
joindre à votre
règlementDate limite de paiement : 15/02/2021
Montant en euros : 72,00

REP

TALON DE PAIEMENT

CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
94974 CRETEIL CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

888111000135 12002420260012335300810008976806

7200

DÉTAIL DE LA SOMME À PAYER

Redevance d'archéologie préventive (articles L. 524-2 à L.524-16 du code du patrimoine). Dossier no PA03432718M0003 du 25/02/2019. Echéance unique de votre autorisation initiale. Descriptif du projet. 1 RUE DU MOULIN 34740 Vendargues. Surface taxable totale créée de la ou des constructions : 0 m². Nombre de places de stationnement situées à l'extérieur de la construction : 9. Montants et éléments de calcul. Montant brut de la redevance d'archéologie préventive : 72 euros. Taux appliqué(s) au projet : 0,4%. Ce taux est celui en vigueur aux dates d'autorisation ou éventuellement à la date de votre certificat d'urbanisme. Valeurs forfaitaires applicables en fonction des dates d'autorisation : m² hors Ile-de-France : 753 euros/m². Emplacements de stationnement (non compris dans la surface taxable de construction) : 2000 euros/unité. Abattements et exonérations. Montants après abattements et exonérations. Montant de la redevance d'archéologie préventive : 72 euros.

Somme à payer : 72,00 €

